

*Unité bidépartementale de la
Charente Maritime et des
Deux Sèvres*

Niort, le 23/12/2022

Nos réf. : 1294/JLL/2022/ 345

Monsieur le Directeur
SUEZ RV SUD OUEST
Chemin du Baillou

n° S3IC : 072.01294

33140 VILLENAVE-D'ORNON

Affaire suivie par : Jean-Luc Lassus

Tél. : 05 46 51 42 00

Courriel : ud-17-79.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Ouverture casier n°18

Monsieur le Directeur,

Dans la continuité de l'inspection du 17 novembre 2022 et de la vérification documentaire du dossier de conformité relatif aux travaux réalisés pour la constitution du casier n°18 de l'ISDND de Amailloux et à la suite des compléments relatifs à l'étanchéité de la géomembrane, qui ont été transmis par courriers électroniques en date du 29 novembre et du 12 décembre 2022, l'inspection n'émet pas, à l'issue de l'examen de ces documents, d'observation.

Considérant que le respect des préconisations réglementaires et des dernières normes en vigueur relève de la responsabilité de l'exploitant, la vérification documentaire ne se veut pas exhaustive, mais centré sur les principaux enjeux recensés.

L'inspection des installations classées émet donc un avis favorable à la réception des déchets dans le casier 18.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour La Directrice régionale, par délégation,
Le Chef de l'unité bi-départementale
de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres



Charles-Henri TAVEL